

INFORMATIONS LOCALES

LES FETE VOTIVES (rappel)

BRUIS

Mardi 14 août :

14 h 30 : deux concours de pétanque : un « adulte » et un « enfants » (jusqu'à 13 ans) en doublettes formées. **Dans l'après-midi** : tombola,

22 h 30 : Bal avec l'orchestre X.L.,

Mercredi 15 août :

12 h : repas champêtre, inscriptions au 04 92 66 03 92 ou au 04 92 66 01 14,

14 h 30 : concours de boules en doublettes formées.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Stéphane Tenoux, Président du comité des fêtes de Bruis au 04 92 66 03 92.

MONTMORIN



Samedi 4 août :

14 h 30 : concours de pétanque en doublettes formées. Inscriptions à 14 h (50 Frs par équipe). 1600 Frs de prix. Finale obligatoire.

Dans l'après-midi : buvette sandwiches,

: jeux de « la ficelle »..... !

21 h 30 : disco mobile et tirage de la tombola en soirée.

Des billets de **tombola** seront prochainement en vente. Le premier prix cette année est un **magnétoscope**.

Pour plus de renseignements s'adresser à Mme Burgos, Présidente du Comité des fêtes de Montmorin au 04 92 66 01 73.

BIBLIOTHEQUE



Le passage du bibliobus le mercredi 20 juin a permis de renouveler environ 300 documents (livres, cassettes audio et vidéo, C.D.)

Une nouvelle valise vidéo de films et documentaires est donc en dépôt jusqu'au prochain échange. En voici le contenu :

VOLCANS DU MONDE de Maurice Krafft

PATRICK DUPONT AU TRAVAIL d' André S. Labarthe

TÊTE DE TURC de Jorg Gfrörer et Günter Wallraff

LES SECRETES DU TITANIC de Nicolas Noxon

LE REGARD CAPTIF d'Alain Jaubert

LA PUCE A L'OREILLE de Guy Seligmann

UN AMOUR DE PORCELAINE d'Edwige Kertès

L'ENFANT ET LA MER de Frédéric Rossif

QU'EST-CE QUI M'ARRIVE ? de Peter Mayle

BIZARDOS d'Allan Ahlberg



Attention : la bibliothèque sera fermée **du 16 juillet au 20 juillet inclus** et **du 30 juillet au 10 août inclus**.

Les lecteurs sont invités à venir chercher leurs lectures pour l'été en dehors de ces dates.

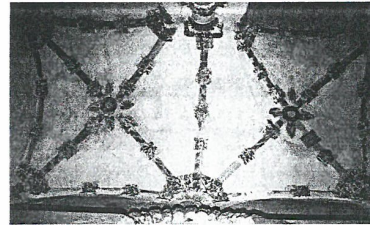
INFORMATIONS LOCALES

PATRIMOINE

A noter dès à présent dans vos agendas :

Les 15 et 16 septembre, dans le cadre des **journées du patrimoine** organisées par le ministère de la Culture au niveau national, aura lieu la visite de l'escalier en **gypseries rustiquées** situé à l'intérieur du Château de Montmorin qui vit naître **Philis de la Charce de la Tour du Pin**.

Nous remercions M. et Mme Serratrice de bien vouloir accueillir les visiteurs à cette occasion.



Château de Montmorin : Plafond de l'escalier en **gypseries rustiquées**.

Philis de la Charce est née en 1645 dans le château qui fut « restauré renaissance » au cours du premier quart du 17^{ème} siècle.

Seul un escalier est encore en **gypseries rustiquées**.

Derrière le terme de « **gypserie** » se cache une technique d'ornementation utilisée au début du 17^{ème} siècle par les **gipiers** (plâtriers) qui fabriquaient leur plâtre à partir de gypse d'où le terme de **gypserie**.

Si le mot Gypse est bien français, le terme de **gypserie** lui, dérivé du provençal, ne se trouve pas dans le dictionnaire.

Le travail du pâtre s'appelle traditionnellement le **Stuc**. Mais en Pro-

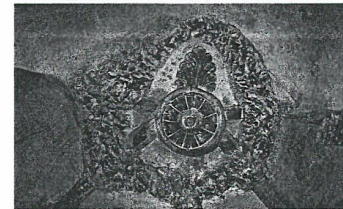
vence sa composition est un peu différente : le **stuc** contient un apport de poudre de marbre contrairement à nos **gypseries** qui en sont plus fragiles mais plus charmantes.

Quant à la technique d'ornementation dite « **rustiquée** », il s'agit d'un procédé utilisé par un **gipier** qui oeuvra dans notre région au début du 17^{ème} siècle et qui consistait à enfoncer des petits cailloux dans le gypse pour simuler une pierre brute.

On retrouve dans la région de Serres des « **prix-faits** » (ou devis) de gipiers datant de 1610.

Les motifs étaient créés par des « **ornemanistes** », (métier complètement disparu aujourd'hui) qui consignaient dans des cahiers des ornements de toutes sortes. Ces cahiers étaient diffusés jusque dans les coins les plus reculés.

Les **gypseries rustiquées** de l'escalier du Château de Montmorin offrent la particularité régionale d'être **peintes** contrairement aux **gypseries** de la région d'Aix qui sont blanches.



Château de Montmorin : la rosace : détail du plafond de l'escalier en **gypseries rustiquées**.

Et pour en savoir plus sur les **gypseries** de la région, on peut se reporter au magnifique ouvrage :

« **Gypseries en haute Provence** »
par
La comtesse du Chaffaut.

INFORMATIONS LOCALES

FETE INTERCOMMUNALE DE LA HAUTE VALLEE DE L'OULE (3ème édition)

Dimanche 29 juillet à Bruis



Quelques précisions depuis le numéro précédent :

* **9 h : vide grenier** (réservé exclusivement aux particuliers et amateurs). Inscriptions sur place ou réservation au 04 92 66 04 39 ou au 04 92 66 01 49. Prix de la place : 30 Frs.

* **à partir de 10 h et toute la journée :**

- expo vente de **véritables santons** de Provence par la santonnière **Eliane Smiglio** de Fontvieille.

- expo vente d'artisanat d'art (**artisans locaux**). Tous les artisans de la Vallée de l'Oule souhaitant exposer seront les **bienvenus** et sont invités à se faire connaître au siège social de l'Association organisatrice au 04 92 66 04 39 ou au 04 92 66 09 82,

- stands de **produits locaux**,

- et peut-être aussi aurez-vous la surprise de découvrir un **exposition de portraits** de gens de la Vallée,

- vente d'**objets fabriqués** par les membres du C.A.C.T. ayant participé aux ateliers de la Vallée de l'Oule,

- Vente de **T. shirts** imprimés du logo de la Haute Vallée de l'Oule et de **cartes postales** représentant des vues des trois villages,



* **11 h 30 : apéritif** place du 19 mars 1962,

* **12 h 30 : repas champêtre** préparé avec nos produits locaux (dont gigot d'agneau), aux prix de 75 Frs (cafés non compris) pour les adultes et de 30 Frs pour les enfants (jusqu'à 10 ans).

Réservations au : 04 92 66 04 39, au 04 92 66 09 82, au 04 92 66 01 49, au 04 92 66 02 59, au 04 92 66 09 26 ou au 04 92 66 03 99.

* **14 h :**
- **inscriptions** pour le concours de pétanque : 50 Frs par équipe,



- **exposition d'un tracteur ancien** démarrant avec une cartouche de fusil.

- **buvette, sandwiches, pizzas,**

* **15 h :**
- **concours de pétanque** en doublettes formées, 1200 Frs de prix,
- **pêche à la ligne** pour les enfants,



- **filet garni**

INFORMATIONS LOCALES

AUTREFOIS DANS LA VALLEE DE L'OULE

Voici, à propos de l'épidémie de choléra qui sévit en 1884, la retranscription fidèle des mémoires d'un habitant originaire de Bruis : M. Adrien Bompard, qui fut aussi instituteur à Châteauroux les Alpes.

Ce document nous a été confié par des membres de sa famille : Nous remercions vivement Mireille, Sylvette et Jean-Louis Corréard, Paul Bompard, Edmond Oddoze et Jeannine Rolland de nous permettre de publier ces précieuses lignes dans notre journal.

Extrait des mémoires d'Adrien Bompard

En 1884, l'épidémie de Choléra qui sévit à Marseille fit beaucoup de victimes à Bruis et dans notre vallée.

Mon frère étant maire était nécessairement obligé de visiter les demeures des victimes, soit pour les mesures de désinfection, soit souvent pour accompagner les docteurs appelés.

Dans notre petite commune il y avait quelquefois trois ou quatre décès par jour. Aussi on enterrait les cadavres sans sonner les cloches, afin de ne pas effrayer la population. Tel individu bien portant le soir était mort le lendemain matin. Une équipe de religieuses infirmières fut appelée. Il y eut plus de soixante décès dus à l'épidémie dans la seule commune de Bruis comptant alors moins de 400 habitants. C'était effrayant.

Les eaux de la rivière étaient empoisonnées par le microbe. Cela provenait de ce que des gens de la Péguière, hameau proche des sources de la rivière l'Oule, ayant apporté du linge de parents

décédés du choléra à Marseille, avaient mis tremper ce linge dans les eaux, pensant le désinfecter. Le résultat ne se fit pas attendre. La première personne atteinte mourut le 15 août 1884 au hameau de Chatusse à Montmorin, près de l'Oule.

Mais c'est à Bruis, où les eaux de l'Oule arrosent la petite plaine bordant la rivière que l'épidémie fit le plus de victimes. Il suffisait de toucher l'eau, soit pour laver la lessive, soit en arrosant près ou jardinage pour que la maladie se déclare et quelques heures après c'était fini. Les cadavres des cholériques devenaient noirs. On les inhumait de suite. Aux enterrements il n'y avait souvent que quatre ou cinq personnes, y compris le prêtre.

J'étais alors dans ma dix huitième année. Il me souvient qu'on ne voyait plus un seul oiseau dans la campagne. Les eaux étant polluées ils avaient d'instinct fui le pays.

L'épidémie ne cessa qu'en automne lorsque les pluies grossirent la rivière et la purifièrent pour ainsi dire.

Les registres de décès de la commune de Bruis en cette terrible année 1884 peuvent attester la véracité de ce que je viens de décrire.

M. Paul Bompard rajoute à ce sujet que selon son oncle M. Johanis Bompard (aujourd'hui décédé), habitant au moment des faits au prieuré à Bruis, la place commençant à manquer au cimetière à cause des décès exceptionnellement nombreux, des enterrements avaient lieu au lieu-dit « Tra le Puits ».

INFORMATIONS LOCALES

VOYAGE SCOLAIRE

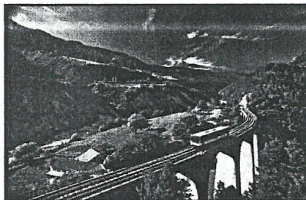
Les élèves de l'école de Montmorin se sont rendus à Entrevaux le mardi 26 juin dans le cadre de la sortie scolaire organisée avec les écoles de l'Epine et de Ribeyret.

Le thème pédagogique retenu cette année dans les écoles du secteur étant « le train », il est apparu évident aux organisateurs qu'une partie du voyage devait se faire avec ce moyen de transport.

C'est ainsi qu'après avoir retrouvé leurs camarades « outre Col des Tourettes » au point de ralliement de l'Epine, les enfants, enfin bien réveillés et sacs à dos pleins de victuailles, ont découvert avec une grande joie *le Petit Train des Pignes* entre Dignes et Entrevaux.

Notons que ce voyage a été financé par l'association "Les Diables du Val d'Oule" (dont Karine Cousin est la Présidente) qui avait pour ce faire organisé un loto à Bruis au début de l'année 99.

Le petit train des Pignes

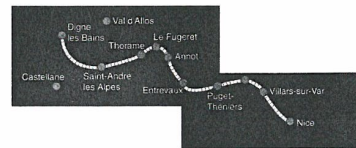


Une ligne de train séculaire connue dans le monde entier !

Le premier voyage du Train des Pignes remonte à 1891. A l'époque, c'était un train à vapeur. Aujourd'hui, le petit train relie Nice et Digne en 151 km de voie étroite à moins de 70 km/heure. Il grimpe à plus de 1000 mètres d'altitude et franchit plus de 50 tunnels, ponts et viaducs. Le train s'arrête dans une dizaine de petites villes ou villages. 70 gares ou haltes permettent de découvrir à la carte une région splendide entre mer et montagne.

8

Sous les yeux ravis des voyageurs, défile l'arrière pays méditerranéen : des palmiers de la côte d'Azur aux odeurs de thym du Haut Pays, des cultures d'oliviers aux montagnes souvent enneigées.



Visite d'Entrevaux :

C'est sous une chaleur torride que les enfants et les accompagnateurs, Hervé Rosique et Annick Lebedel pour l'école de Montmorin ont pénétré à l'intérieur des remparts d'Entrevaux, ville fortifiée par Vauban en 1695.

Après un pique-nique copieux pris dans le parc sous la citadelle, les enfants ont pu visiter la somptueuse cathédrale d'Entrevaux datant de 1610 et dont les peintures sont encore d'origine !

Ils ont ensuite découvert le four à pain dit « banal » car les boulangers d'autrefois troquaient leur pain contre des produits fermiers.

Se sont ensuite enchaînées la visite d'un moulin à farine fonctionnant avec une roue à aube, celle d'un moulin à huile d'olive, et pour finir celle du musée de la « Poudrière » où ils ont pu s'émerveiller devant un canon.



Entrevaux : accès à l'intérieur des remparts.

Quelques jeux autour des fontaines pour se rafraîchir avant de reprendre le petit train des Pignes direction Dignes.

Une journée bien remplie mais que de bons souvenirs à se raconter plus tard !...

INFORMATIONS LOCALES

ORDURES MENAGERES



A l'entrée de l'été alors que comme chaque année et pour notre grand plaisir à tous, vont se rouvrir les volets de dizaines de maisons, il nous est apparu opportun de rappeler quelques consignes concernant le tri des ordures ménagères.

Il est important de retenir que le **traitement des déchets déposés dans les bacs jaunes** (installés depuis maintenant un an environ) est **gratuit** contrairement au traitement des déchets non triés déposés dans les bacs verts.

L'objectif étant donc de réduire au maximum le tonnage des déchets non triés, il est **vivement conseillé**, dans un souci d'économie et donc dans l'intérêt de tous, d'utiliser en priorité :

les bacs jaunes pour :

- * les boîtes de conserve,
- * les briques de lait, crème fraîche...
- * les bouteilles en plastique, (sauf les

bouteilles d'huile),

- * les boîtes et sur emballages de carton,
- * les aérosols,
- * les barquettes d'aluminium.

les containers à verres pour :

- * les bouteilles, canettes, pots...

et les containers à papier pour :

- * les revues, les journaux, (sauf les cartons !)

Rappelons que quelques sacs spécifiques permettant de stocker les déchets en attendant de les déposer dans les bacs sont encore disponibles à la bibliothèque.

N'hésitez surtout pas à nous contacter au 04 92 66 04 39 pour plus de précisions.

(Se reporter aussi aux Fil de l'Oule n°13 et 14)

3

ABONNEMENT AU JOURNAL « AU FIL DE L'OULE »

Attention !!!

L'abonnement pour l'année 2000/2001 arrivant à son terme en septembre prochain, **les personnes ne souhaitant pas renouveler leur abonnement doivent** comme chaque année et selon la formule qui nous est apparue la plus simple, impérativement **le signaler avant la fin du mois d'août en téléphonant au 04 92 66 04 39 aux heures de permanence de la bibliothèque, ou en envoyant un courrier à la C.C.V.O..**

A noter que le prix de l'abonnement pour la période de 2001/2002 (6 numéros) sera de **100 Frs.**

LE POINT SUR LES ABONNEMENTS :

A ce jour, 123 familles au total reçoivent le journal « Au Fil de l'Oule ». 50 d'entre elles résident en permanence dans la Vallée.

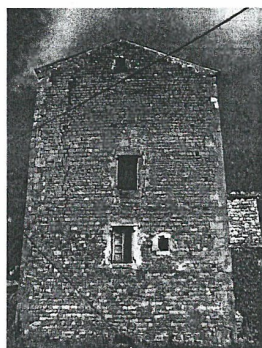


LES ORIENTATIONS DE LA C.C.V.O.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 JUIN 2001

Conseillers communautaires présents : Gérard TENOUX, Eveline AUBERT, Claudette BROISE, Jean-Louis CORREARD, André AUBEPART, Jean-Marie LAUGIER, Antoine BULETE, Paul ROLLAND, Stéphane TENOUX.

Travaux de réfection de la toiture de la Tour Carrée de Sainte-Marie



A ce jour deux entreprises parmi les 7 consultées ont envoyé leurs propositions de prix : **Arcade 2000** propose de réaliser les travaux pour un montant hors taxe de **196 944 Frs** et **Construction 2000** pour un montant hors taxe de **139 972 Frs**. Cependant, le Conseil décide à l'unanimité de ne retenir aucun de ces devis jugés trop élevés au regard de l'estimation (**127 500 Frs H.T.**) avancée au départ par l'architecte Eric Gernez de Laragne. Le Président propose qu'un rallonge de subvention soit formulée auprès du Conseil Général et du Conseil Régional compte tenu des prix avancés par les entreprises.

Questions diverses

La facture d'électricité de Caroline Barbet occupant un studio à Sainte-Marie pendant la durée de son stage (2 mois), sera prise en charge par la municipalité de Sainte-Marie.

Par ailleurs, et à la demande de l'intéressée, la C.C.V.O. s'engage à verser à Mlle Barbet une somme forfaitaire pour l'indemnisation de ses « paniers repas » évalués à 1500 Frs pour les deux mois.



Le stage de formation d'Annick Lebedel (permis de conduire), qu'elle effectue dans le cadre de son C.E.S. sera momentanément pris en charge par la C.C.V.O. avant d'être intégralement remboursé par le C.N.A.S.E.A..

M. Christian Collomb et M. Christian Riquet souhaitant, pour des raisons pratiques, modifier leurs horaires de travail pendant la période estivale à savoir : **journée continue de 7 h à 13 h** du lundi au vendredi, un avenant à leurs contrat sera rédigé prochainement.

D'autre part, et à partir du deuxième semestre, le Président propose de mettre en place une convention de mise à disposition horaire entre les communes et la C.C.V.O. afin de simplifier la gestion des heures travaillées par les deux employés communaux.

Le devenir de **Leader II** : Le programme européen arrivant progressivement à son terme, il est question qu'il soit relayé par le programme **Leader +**. Pour y être intégré, la C.C.V.O. devra proposer des thèmes pertinents, choisir un territoire cohérent éligible (Pays/Parc) et des projets innovants.

INFORMATIONS LOCALES

LES ATELIERS DE LA VALLEE DE L'OULE

Un coup de chapeau aux bénévoles qui ont assisté avec beaucoup d'assiduité aux ateliers de la Vallée de l'Oule les mardis après-midi à la bibliothèque.

Les objets qui seront prochainement en vente à l'occasion de la troisième édition de la fête intercommunale de Bruis, ont été confectionnés par :

Eveline Aubert,
Denise Garambois
Wilma Schilleman
Arlette Serratrice
Solange Bompard
Vicky Hamilton
Monique Cousin
Jeannette Bulete
Jacqueline Borla

Annie Cousin
Madeleine Razaud
Marie-Lou Tenoux
Claudette Broise
Adrienne Reymond
Jacqueline Figuier
Jeanine Rolland
Annick Lebedel

qui, de leurs mains de fée ont transformé de simples morceaux de tissus en superbes poupées, souris, sacs de lavande etc...

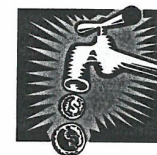
Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à continuer ce travail de fourmi qu'elles réalisent avec beaucoup de goût et de talent !



Les ateliers de la Vallée de l'Oule en plein travail !

BRUIS

TRAVAUX



Est prévu : le remplacement de la canalisation d'eau potable du captage de l'Orme au captage des Fontettes. La canalisation existante ne permet pas de drainer complètement le débit de la source, les tuyaux étant trop petits. Des tuyaux plus gros permettront d'augmenter la capacité de débit d'eau potable de la commune.

PAS CONTENT !...



Les bacs à fleurs installés devant l'église de Bruis par le Comité d'Animation Culturel et Touristique ont été renversés à plusieurs reprises.

Nous invitons les auteurs de ces actes douteux à se remettre en question et à réfléchir un peu au sens de ces actes que nous qualifierons de peu louables !...

DIVERTISSEMENT

Les mots fléchés (la solution dans le prochain numéro).

SANS ACCRÈTE TOTAL	TROU DE BALLE HÉRAL LES PÈRES	POTE RÉPÉTITION	FLOTTANTES AU DESSERT	CURES POUR JOUER ESQUAVAS
			DANS DEVELOPPEMENT	ROULE
FORME DE FERRURE VOIR UN MICHOU	RELIGANT NOTRE DOCUMENT		ON DU LABO CHOIX	
VEUX SOUDARDS TOMBE LA FÈVRE	RÈGLES DE CROIXE À GAUCHE			COMBINE DE BELGRIQUE
SPECIALITE ITALIENNE DOUZE HEURES	ON ANGLAIS FAIT LA SOUVIENE		EN ESPERANT COMPRENT CHIEF EN ALGÈRE	
POMET DE TORTURE		LIQUE DE FÊTE POSSESSIF		
OPÉRATIONS DE NETTOYAGE PESANT				

Les petites annonces :

Objets trouvés :

Petite clef avec porte-clefs en bois clair sculpté : à récupérer au Bar Restaurant du Village chez Karine et François.

Les parents qui souhaitent récupérer les vêtements, chaussons et dessins oubliés par les élèves de l'école à Montmorin sont invités à les réclamer à la bibliothèque à Bruis.

Cathy recherche :

Pour les prochains numéros du journal Au Fil de l'Oule, des photos, documents, anecdotes relatifs à la culture du chanvre dans la vallée de l'Oule autrefois.

La solution de l'édition des mois de Mai - Juin :

■ I ■ T ■ M ■ ■ D
 E N E R V A N T E
 ■ C L A I R ■ R U
 M A L I C I E U X
 ■ N E N E ■ P E ■
 ■ D ■ E S C A L E
 R E V A ■ A I L E
 ■ S O U M I S E ■
 ■ C U ■ A S ■ S O
 D E L A S S E ■ U
 ■ N O I S E T T E
 ■ T I R E ■ R I S
 V E R S E M E N T

BULLETIN D'ADHESION

Mme, Mlle, M.
 NOM :
 PRENOM :
 ADRESSE :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'informations "Au fil de l'Oule".
 Montant : 100 frs/an soit 15,26 Euros.
 Chèque établi à l'ordre de « Trésor public ».
 A renvoyer à C.C.V.O. 05150 BRUIS.
 Signature :

AU FIL DE L'OULE

Bulletin d'informations de la vallée de l'Oule - Numéro - 19 -

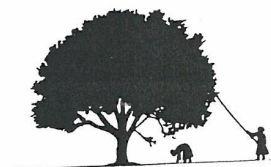
Juillet Août 2001

Communauté de Communes
 de la Vallée de l'Oule
 05150 BRUIS
 Tel : 04-92-66-04-39
 Fax : 04-92-66-04-21
 E mail : BRUIS-BIBLIOTHEQUE@oreka.com
 Heures d'ouverture : le lundi et le mardi, de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.

COMITE DE REDACTION:
 Les conseillers communautaires ou les suppléants

Directeur de publication: Gérard TENOUX

Dépôt légal n°: 98009.
 Imprimé par nos soins



L'éditorial

Voilà déjà trois ans que notre premier "Au fil de l'Oule" est sorti. Le Conseil de l'époque avait décidé la pérennisation du journal si le nombre des abonnements atteignait 60. Très rapidement ce chiffre avait été atteint. Aujourd'hui vous êtes 123 foyers à le recevoir.

Comme vous avez pu le constater, grâce à vos remarques, le contenu et la présentation s'est enrichi au fil du temps et il en continuera ainsi car n'oublions pas que le parfait n'existe pas.

Le prix coûtant quant à lui n'a cessé

de croître. Aussi le Conseil Communautaire a décidé de porter l'abonnement à 100 Frs par an soit 15,26 € à compter du 1er septembre 2001. Malgré cette augmentation du prix de l'abonnement, le prix de revient n'en sera pas couvert pour autant et le Conseil de Communauté s'est accordé pour que le restant soit pris en charge par la collectivité.

En vous souhaitant bonne lecture et bon été au nom du Conseil, je vous remercie de l'intérêt et de la confiance que vous apportez à "Au fil de l'Oule".

Dans ce numéro :

1	L'éditorial
2	Les orientations de la C.C.V.O
3 à 9	Informations locales
10	Divertissement

Gérard Tenoux